

FREESKID

Freeride contest 9-14 ans **TOUR 2018**

by **evolution**
outdoor specialist **2**

REGLEMENT DE COURSE

FREERIDE – 8 avril 2018

Le « FREESKID TOUR » est le premier concept de compétition Freeride pour les enfants de 9 à 14 ans. L'objectif principal est de créer de l'expérience pour les jeunes skieurs n'étant pas encore en âge de participer (seulement pour les 14 ans) au circuit FJT (Freeride Junior Tour) et qui bénéficient déjà d'une expérience solide techniquement !

De manière ludique et conviviale, ce format de course est conçu pour développer les valeurs fondamentales du sport en partageant les notions de responsabilité, de respect et de sécurité.

La finalité du tour est d'apporter aux enfants ; Une première expérience sous forme de confrontation en milieu hors-pistes, la découverte de leurs capacités techniques réelles et l'acquisition des éléments d'évaluation des risques en montagne par les différents outils existants.

1 : CATEGORIES INDIVIDUELLES (par Année De Naissance)

- Cat. 1 - 13/14 ans : 2004 et 2005 (un enfant né en 2003 et ayant encore 14 ans le jour de la course peut s'inscrire)
- Cat. 2 - 11/12 ans : 2006 et 2007
- Cat. 3 - 9/10 ans : 2008 et 2009

Chaque catégorie est récompensée (Cat 1 & 2, Garçons et Filles – Cat 3, Mixte).

2 : Date, Lieux et Durée

Date : 8 avril 2018

Lieux : La Clusaz - Balme ou Torchère

Durée : Format journée (de 8h15 à 16h30), horaires à valider par le programme officiel envoyé aux inscrits

3 : INSCRIPTION ET ENGAGEMENT

Limitées à maximum 100 riders, les inscriptions sont ouvertes jusqu'au vendredi 6 avril 2018 à 23h59.

Elles se font par le site dédié www.freeskidtour.com, le règlement se fait soit par chèque au courrier soit directement au bureau d'Evolution 2 La Clusaz par tout moyen.

Nous conseillons toutefois de vous déplacer afin d'éviter tout désagrément lié à l'aléa de l'expédition.

Une assurance « individuel accident » obligatoire est incluse à l'inscription de la course

Tarifs pour l'inscription :

25€ / pers pour tout participant

Pour valider l'inscription du rider, vous devez signer le document suivant :

- Autorisation Parentale comportant entre autre, une attestation d'expérience et niveau technique suffisant pour skier en hors-pistes.

4 : NIVEAU MINIMUM REQUIS

Avoir été en club Alpin ou Freeride et savoir skier techniquement et de manière autonome en « toute-neige ».

5 : EQUIPEMENT OBLIGATOIRE

- Casque
- Protection dorsale ou sac à dos avec protection intégrée certifiée CE
- DVA (Détecteur de victime en Avalanche, en état de marche)
- Pelle et sonde (facultatif pour la cat. 3)
- Skis de Freeride
- Sac à dos avec sangles de portage skis

6 : DOSSARDS

Chaque concurrent se verra attribuer un dossard officiel pour la course.

Il devra le porter pour la durée totale de la course ainsi que pour les parcours de liaisons et le restituera à la fin de la course « en main propre » auprès de la personne responsable, avant remise des prix.

7 : FREERIDE

Course jugée pour un classement individuel sur une face d'un dénivelé de 150m à 250m.

1 départ toutes les 1,45 min / 2 min environ. L'ordre de départ des catégories sera annoncé lors du briefing de course. Une reconnaissance du parcours se fera encadrée par les coachs evolution2.

JUGEMENT & Critères

Chaque rider est jugé sur des critères établis et adaptés à cette tranche d'âge

Sur une face hors-pistes, chaque concurrent s'exprime sur 3 critères proportionnels ;

- **AIR & STYLE** (position, silhouette, saut)
- **FLUIDITE** (ligne, originalité, lecture terrain, pas de stop)
- **CONTROLE** (technique, équilibre) / fautes et chutes sanctionnées (*points en moins entre 5 et 20/100*)
- *Un chrono pourrait être mise en place selon le format définitif retenu!*

TRANSFERTS DES COUREURS (Convoi)

Les concurrents de la Catégorie 3, se déplaceront « en convoi » encadrés par 1 ou 2 moniteurs pour la reconnaissance et l'accès au départ. Ils devront dans tous les cas suivre les instructions dévoilées lors du briefing de course et par les moniteurs responsables du groupe.

Les coureurs seront en dehors de ce timing sous la responsabilité de leurs parents ou autre accompagnant responsable.

8 : REMISE DES PRIX

Seront récompensés : Les 3 premiers riders de chaque catégorie en Mixte, Fille et Garçon. Des prix spéciaux peuvent être ajoutés selon le format définitif retenu !

9 : SECURITE & SECOURS

Le « comité de sécurité et d'organisation » est composé du directeur du service des pistes de La Clusaz **Guilhem MOTTE** et de son délégué **Guillaume PASSERON** en lien direct avec les secouristes terrain, de l'organisateur et directeur de course **Antonin LIEUTAGHI**, du responsable sécurité **Jérémie Lengrand**.

Il prend de manière collégiale, la décision finale sur la faisabilité de la course, de sa situation précise départ/arrivée, des accès riders et des mesures spécifiques à mettre en place pour assurer une sécurité optimale de l'événement.

Suite à l'ensemble des données récoltées, l'approbation peut alors être exprimée.

Des pisteurs secouristes du secteur seront présents sur la course afin de répondre le plus efficacement et manière instantanée, sur tout type d'incident. En cas de secours, le service des pistes interviendra donc directement sur le terrain.

La répartition des contrôleurs ou ramasseurs disposés sur la course, permettra d'assurer le déclenchement des secours par radio et le cas échéant de neutraliser la course durant l'intervention.

10 : AUTORISATION PARENTALE

Ce document est en téléchargement sur notre site internet.

Il est obligatoire pour participer à la course. Sans ce document signé et complété, le départ sera refusé au concurrent.

11 : DROITS DE L'ORGANISATION

Evolution 2 La Clusaz se donne le droit d'exclure un concurrent, si son niveau technique ou ses capacités de contrôle de sa vitesse sont jugés trop faibles pour garantir la sécurité de lui même et d'autrui.

Evolution 2 La Clusaz peut aussi librement modifier les parcours et le règlement pour des raisons de sécurité.

12 : ANNULATION – REPORT – REMBOURSEMENT

En cas de conditions météo ou nivologiques défavorables, l'organisation se réserve le droit de modifier les tracés et d'annuler en partie ou en totalité, les épreuves de la course.

Un remboursement sera effectué uniquement en cas d'annulation du fait de l'organisation ou sur présentation d'un certificat médical d'inaptitude jusqu'à la veille de l'épreuve.

Aucun remboursement en cas d'annulation le jour de la course ou d'indisponibilité du rider.

Aucun report de la course n'est prévu en cas de très mauvaises prévisions météo.

13 : DROITS D'IMAGE

En s'inscrivant, tout participant abandonne son droit à l'image (case à cocher lors de l'inscription sur le site).

Le participant autorise expressément les organisateurs ainsi que leurs ayants droit, tels que partenaires et médias, à utiliser les images fixes ou audiovisuelles sur lesquelles il pourrait apparaître, prises à l'occasion de sa participation au « FREESKID TOUR 2018 », sur tous supports, y compris les documents promotionnels et/ou publicitaires, dans le monde entier et pour la durée la plus longue prévue par la loi.

